

ANR
RÉUNION DU VENDREDI 17/10/08 À LIÈGE
PROGRAMME PRÉVISIONNEL (AU 5/9/08)

LIEU DE LA RÉUNION : Université de Liège
quai Roosevelt 1 B 4000 Liège
(pour vous situer, voir le plan sur le site
<http://www2.ulg.ac.be/acces/plans/CVplangen.html>)

MATIN : SÉANCE PLÉNIÈRE

**Les régions pilotes dans le développement économique de l'Europe du Nord-Ouest :
 approches comparatives en sciences sociales**

- 9h30 Dieter Ziegler (Bochum) et René Leboutte (Luxembourg) : Regards croisés sur l'approche des historiens.
- 10h30-11h Pause
- 11h Michel Quevit (Louvain-la-Neuve) : L'approche des économistes.
- 11h30 Rainer Schulz (Luxembourg) : L'approche des géographes.
- 12h30-14h Déjeuner et pause

APRÈS-MIDI : SÉANCES D'ATELIERS

**Atelier 1 : Concentration, espace et efficacité entrepreneuriale :
 le cas des industries lourdes aux XIXe et XXe siècles**

- 14h Jean-Luc Mastin (Lille 3) : Concentration dans l'industrie minière et construction de l'espace régional : le cas du Nord-Pas-de-Calais de 1850 à 1914.
- 14h30 Charles Barthel (Centre européen de recherche économique, Luxembourg) : La fusion ARBED-Terres Rouges. Le reflet de la nouvelle diplomatie d'affaires en Europe du Nord Ouest au milieu des années 1920.
- 15h Jean-Luc Malvache (Bochum) : Une grande société minière de la Ruhr face à son espace : la Bergbau Aktiengesellschaft Lothringen de 1880 à 1967.

Atelier 2 : Définition des catégories socioprofessionnelles de l'entreprise

- 14h Suzy Pasleau (Liège) : Catégorisation socioprofessionnelle et histoire en Belgique aux XIXe et XXe siècles.
- 14h30 Michel-Pierre Chelini (Arras) : Catégorisation socioprofessionnelle et histoire en France et en Allemagne depuis 1850.
- 15h Jean-Marie Kreins (Louvain-la-Neuve) : La mise en place des statistiques du travail au Luxembourg dans le cadre du Plan Marshall et de l'OECE.

Atelier 3 : Les syndicats face aux transformations des entreprises et aux mutations de l'environnement international au XXe siècle

- 14h Sylvain Schirmann (Strasbourg 3) : Le discours des syndicats français sur la gestion des entreprises de la fin des années 1960 au début des années 1980.
- 14h30 Pierre Tilly (Louvain-la-Neuve) : Les syndicats belges et l'entreprise au 20^{ème} siècle: entre contestation et proposition
- 15h Jürgen Mittag (Bochum) : Syndicats, entreprises et intégration européenne dans la Ruhr après 1945.
- 16h30 Reprise de la discussion générale : rapports sur les travaux des ateliers et fixation du programme des séances suivantes.
- 17h30 Fin de la réunion

Chaque exposé sera d'une durée de 20 minutes environ et sera suivi d'une discussion. **Il est impératif que les intervenants envoient à Pierre Tilly quinze jours avant la réunion (soit au plus tard pour le 3/10) une version provisoire de leur intervention**, à titre de document de travail, afin qu'elle puisse être traduite et adressée en temps utile à chacun des participants. Son mail est : pierre.tilly@uclouvain.be

ANR -EMERENO
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17/10/08, À LIÈGE

Présents : Christian Borde (Littoral), Michel-Pierre Chélini (Artois), Laurent Commaille (Metz), Juliane Czierpka (Bochum), Olivier Dard (Metz), Michel Dorban (Louvain-la-Neuve), Jean-François Eck (Lille 3) Corentin de Favereau (Louvain-la-Neuve), Peter Friedemann (Bochum), Jean-François Grevet (Lille 3), Thierry Grosbois (Luxembourg), Florence Hachez-Leroy (Artois), Jean-Marie Kreins (Louvain-la-Neuve), Karl Lauschke (Bochum), René Leboutte (Luxembourg), Jean-Luc Malvache (Bochum), Jean-Luc Mastin (Lille 3), Jürgen Mittag (Bochum), Matthieu de Oliveira (Lille 3), Suzy Pasleau (Liège), Arnaud Peters (Louvain-la-Neuve), Sylvain Schirmann (Strasbourg 3), Christian Schulz (Luxembourg), Pierre Tilly (Louvain-la-Neuve), Jean Vavasseur-Desperriers (Lille 3), Dieter Ziegler (Bochum).

Jean-François Eck, après avoir donné des renseignements pratiques sur le déroulement de la journée et excusé les collègues allemands absents, parmi lesquels Klaus Tenfelde, Alfred Reckendrees, Marcel Boldorf, ainsi que Michel Quevit qui devait intervenir ce matin, présente l'objectif de cette séance plénière. Elle est consacrée à l'approche comparative des régions pilotes dans le développement de l'Europe du Nord Ouest et aux méthodes et outils permettant de les définir. Au point de vue des historiens, présenté par René Leboutte et Dieter Ziegler, devait succéder celui des économistes, avec un exposé de Michel Quevit (Louvain), malencontreusement absent. Puis viendra le point de vue des géographes, que présentera Christian Schulz.

René Leboutte fait un bilan des débats entre historiens sur la définition des régions pilotes depuis les années 1960, insistant notamment sur les apports respectifs d'Anthony Wrigley et de Sidney Pollard. Pour lui, les régions pilotes de l'Europe du Nord-Ouest, du Nord-Pas-de-Calais à la Ruhr, se caractérisent par trois éléments majeurs : une industrialisation qui a conduit au développement d'un semis urbain dense, autour de grandes agglomérations, mais surtout de petites villes, avec subsistance de nombreux interstices ruraux ; des limites mouvantes, qui évoluent en fonction des activités, mais aussi des représentations que s'en font les habitants, construisant des cartes mentales qui permettent de voir dans ces régions des constructions sociales au moins autant qu'économiques ; une absence de capitale qui a été bien mise en lumière par plusieurs travaux, notamment le colloque sur les villes minières organisé par l'Université d'Artois. Finalement, ces régions pilotes correspondent à la notion de bassin minier qui, à ses yeux, en dépit de son ancienneté, reste la mieux appropriée à décrire les réalités, à condition d'y voir un processus social et identitaire, ce qui explique d'ailleurs une partie des problèmes posés par leur évolution au cours du temps, étroitement dépendante des cycles de croissance/décroissance des activités économiques et débouchant donc directement sur le problème des conversions et des reconversions.

Dieter Ziegler souligne la difficulté de l'analyse des régions pilotes et l'importance du problème de leurs limites. S'appuyant sur une série de cartes, il montre la faible importance de frontières politiques. La Belgique par exemple, grand Etat industriel à la fin du XIXe siècle, n'aurait qu'un poids très relatif si la Wallonie était rattachée à la France. La Sarre, rattachée à la veille de la Première guerre mondiale à trois Etats allemands distincts, n'en est pas moins à l'évidence une région pilote. Pour définir celles-ci, il faut bâtir des indicateurs statistiques qui permettent de les délimiter. Trois séries de critères sont nécessaires : une croissance économique significativement supérieure à celle des autres régions ; de grandes entreprises et des activités prédominantes jouant un rôle d'entraînement sur l'économie ; des prix bas grâce aux économies d'échelle. A ces éléments quantitatifs, s'en ajoutent d'autres, de type qualitatif, autour des phénomènes de diffusion et d'interaction entre secteurs et régions

(l'exploitation du charbon favorise le développement d'industrie mécanique ; à l'inverse, le développement de l'industrie mécanique favorise l'exploitation du charbon), autour aussi de la capacité concurrentielle des régions pilotes et du rôle des innovations techniques (brevets). Ainsi Aix la Chapelle constitue un bassin d'innovation à proximité de la Ruhr. Autre élément déterminant, les infrastructures de transport dont le rôle doit être analysé, à travers notamment les motivations ayant déterminé leur construction. La voie ferrée Cologne-Anvers, par exemple, a été lancée par des commerçants de Cologne désireux d'éviter les péages sur le Rhin et n'a profité qu'ensuite à l'industrialisation. Dieter Ziegler souligne enfin l'importance des mouvements migratoires à l'intérieur de ces espaces et entre eux et les espaces environnants, citant la désindustrialisation des régions méridionales de montagne moyenne entraînée par le développement des régions industrielles adossées au charbon et à l'acier. Dans tout ceci, le rôle des Etats lui paraît relativement faible et incapable de rendre compte de l'existence de régions pilotes.

A la suite de ces deux analyses, un débat s'engage. Olivier Dard insiste sur la précision du vocabulaire à utiliser et la nécessité de bien contextualiser l'émergence des notions utilisées. En France, la notion de région économique apparaît au lendemain de la Première guerre mondiale dans le sillage d'Etienne Clementel. Celle de conversion naît dans le contexte des années 1950, puis celle de reconversion dans les années 1970. René Leboutte en est d'accord, mais souligne que, dans le cadre de la CECA, le terme de reconversion est utilisé dès le début des années 60, dans les publications destinées à promouvoir cette politique. Michel Dorban conteste le rôle mineur dévolu aux Etats par Dieter Ziegler dans sa présentation. Selon lui, même si le bassin liégeois avait été intégré dans l'espace français, il y aurait occupé une place non négligeable. Il pose aussi la question des régions textiles et rappelle l'ancienneté de leur industrialisation avant même l'émergence des bassins houillers. J-F Eck rappelle que ces régions textiles sont bien au cœur de la réflexion menée dans le cadre de l'ANR. Dieter Ziegler projette un colloque à Bochum sur les régions industrielles lourdes, dans le cadre de l'ensemble de l'Europe occidentale, y compris la Grande-Bretagne, et invite les membres de l'ANR à y participer.

Christian Schulz développe ensuite l'approche des géographes par une comparaison entre deux régions pilotes : la Grande région (Saarlorlux) et Lille-Roubaix-Tourcoing. Son analyse s'appuie sur la notion de systèmes productifs localisés (*clusters*, cf. Porter et Tichy). Dans une perspective évolutionniste, elle voit les processus de développement comme autant de trajectoires (*path dependency*) influencées par des décisions individuelles et par des innovations. Enfin, elle souligne la rationalité limitée des agents économiques. Il en résulte un processus de sélection des trajectoires dont les résultats sont parfois stabilisés, mais suscitant des effets d'imitation. Par ailleurs, il y a des risques de blocage, du fait de spécialisations parfois trop poussée et incapables d'évoluer. Il analyse ensuite à l'aide d'une série de cartes la Grande région et retrace rapidement l'évolution du *Montandreieck*, le triangle lourd de la sidérurgie qui crée des liens organiques et favorise l'émergence d'une mentalité transfrontalière. La trajectoire de la désindustrialisation se traduit par la chute des effectifs de la sidérurgie et de l'extraction charbonnière au bénéfice de nouvelles activités, au premier rang desquelles l'automobile, autour de grands projets fortement aidés par les pouvoirs publics, avec l'implantation de Ford à Saarlouis à la fin des années 1960 ou plus récemment la fabrication de la Smart en Lorraine dans le cadre d'un nouveau type d'usines, copié du système japonais et associant sur le même site montage automobile et fournisseurs de 1^{er} rang travaillant eux-mêmes en réseau avec des fournisseurs de second rang. Puis il étudie le cas de Lille-Roubaix-Tourcoing et de la vente à distance. 200 firmes y totalisent 28 500 emplois, détenant 65 % du marché français et 15% du marché européen. LRT est le siège social de 8 des plus 15 gdes entreprises de VPC. Il reconstitue l'évolution qui a conduit les industriels du textile dominés par quelques familles à entamer un processus de concentration, mais aussi de

diversification, en plusieurs vagues : de 1850 à 1910, vers le commerce de gros, la construction mécanique, l'imprimerie, l'édition ; dans l'entre-deux-guerres, vers la VPC, le commerce de détail et l'immobilier ; des années 1950 aux années 1980, vers l'hôtellerie, le tourisme et la filière automobile. Il conclut à des trajectoires dissemblables entre la Grande Région et Lille-Roubaix-Tourcoing. Dans le premier cas, l'origine des investissements et des capitaux est exogène (rôle des FMN), la place de l'Etat importante, la diversification non incrémentale. Dans le second cas, au contraire, l'origine des investissements et des capitaux est endogène, le rôle de l'Etat faible, la diversification incrémentale.

Dans la discussion qui s'engage, Jean-François Grevet souligne le problème posé par la différence des échelles. Si l'on étendait l'étude à l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, les conclusions seraient différentes et l'on retrouverait, comme pour la Grande région, l'importance de l'industrie automobile. Dans le cas de Lille-Roubaix-Tourcoing, il nuance les conclusions de Schulz sur l'origine endogène des capitaux (la firme allemande Quelle, citée par C. Schulz, a son siège français à Roubaix), le faible rôle de l'Etat (les pouvoirs publics ont aidé le secteur textile et la reconversion, en aménageant l'Eurotéléport et en définissant des zones franches). C. Schulz s'attendait à ces critiques et souligne que sa présentation, limitée aux tendances dominantes, appelle de nombreuses nuances.

Le début de l'après-midi est consacré à une discussion sur le contenu et l'organisation des futures séances. En raison d'un colloque anniversaire à l'université de Bochum, après une discussion, **la séance du 2 avril à Metz est reportée au 7 mai**. Devant le constat général que le déroulement des journées ne laisse pas une place suffisante aux débats et aux échanges, Peter Friedemann, appuyé par S. Schirmann, souligne que les auteurs de contributions ne respectent pas l'engagement d'adresser au moins quinze jours à l'avance leurs textes. Est évoqué également le rôle des ingénieurs d'études, le retard pris dans l'établissement de la bibliographie. Le site Web est encore mal connu et doit gagner en contenu. Est suggéré de renforcer le contact entre les membres de l'équipe en dehors des seules sessions, en créant un forum de discussion sur le web et en mettant en ligne les communications (ou leurs résumés), en réservant l'accès aux seuls membres de l'ANR, pur préserver la publication future. Celle-ci est abordée ensuite. Devant le volume à prévoir (de l'ordre d'une cinquantaine de communications à l'issue des 3 ans), il paraît préférable de les répartir entre des numéros spéciaux des revues relevant des différentes universités (*Revue du Nord*, publications du Centre de recherche d'histoire de l'Université de Metz, *Mitteilungsblatt* de l'Université de Bochum) et d'autre part de prévoir également la publication des actes du colloque final. J. F. Grevet suggère de ne retenir que les communications qui apportent véritablement du neuf, notamment à partir de dépouillements d'archives jusque là peu ou pas explorées. Il lance aussi l'idée de constituer une sorte d'atlas historique, car l'effort de cartographie des espaces concernées, à l'exemple de la présentation de C. Schulz, doit être l'un des points forts du projet. Le temps nécessaire à la réalisation suppose que l'on s'en préoccupe dès maintenant. Appuyant cette idée, M. de Oliveira suggère que chacun des participants vienne lors de la séance prochaine avec 4 projets de cartes, pour que l'on puisse se mettre d'accord sur les éléments à prendre en compte, sur la légende, etc.). Fl. Hachez-Leroy estime aussi que cet atlas constituerait véritablement un élément innovant, y compris en terme de présentation des résultats.

Le reste de l'après-midi est consacré aux différents ateliers.

Atelier 1 : Concentration, espace et efficacité entrepreneuriale dans les industries lourdes aux XIXe et XXe siècles

Présents : Charles Barthel (Luxembourg), Olivier Commaille, Juliane Czierpka, Jean-François Eck, Florence Hachez-Leroy, Jean-Luc Malvache, Jean-Luc Mastin, Dieter Ziegler.

Jean-Luc Mastin présente une communication sur les rapports entre la concentration de l'industrie minière et la construction de l'espace régional, à travers le cas du Nord-Pas-de-Calais de 1850 à 1914, sujet auquel il a consacré sa thèse, soutenue en 2007 (*Capitalisme régional et financement de l'industrie, région lilloise 1850-1914*). A l'aide de graphiques sur la croissance des fonds propres et de la capitalisation boursière, d'une carte localisant les concessions minières dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais, il montre comment les groupes textiles de la région lilloise ont, à partir des années 1840, investi dans la mise en valeur des gisements charbonniers, en étroite liaison avec les intérêts bancaires et ceux du négoce, notamment dans le sucre. En un « capitalisme hybride qui combine les recettes du capitalisme anonyme et du capitalisme familial », ils parviennent à accaparer la rente charbonnière, créant de puissantes compagnies comme la Société des Mines de Lens, la première de France, contrôlant les réseaux bancaires régionaux, parvenant longtemps à repousser toute intrusion extérieure dans le marché financier local. Il en résulte la constitution d'un espace économique régional qui repose sur une « économie de prélèvement », peu soucieuse d'utiliser le charbon pour développer à partir de lui la région. Il faut attendre 1911 pour que soit fondée par la Société des Mines de Lens, en association avec Commentry, une société sidérurgique, chargée d'édifier une aciérie à Pont-à-Vendin, dans le bassin du Pas-de-Calais. De même, la production d'électricité thermique, développée par quelques filiales de compagnies minières (Lens, Béthune, Bruay) reste limitée et témoigne d'un relatif désintérêt, laissant la place libre aux groupes parisiens et bruxellois de distribution d'électricité, ce qui entraîne pour le tissu industriel, dès avant 1914, un manque de diversification et une absence de modernisation lourds de conséquences pour l'avenir.

Dans la discussion qui s'engage, Jean-François Eck pose la question du financement des investissements dans les charbonnages, et notamment de la place des banques régionales dans le lancement des emprunts obligataires. Jean-Luc Mastin répond qu'il est souvent impossible de savoir, au vu du bilan des compagnies minières, quelle est l'origine des emprunts à long et moyen termes. A Jean-Luc Malvache qui fait observer le décalage avec le cas de la Ruhr où le charbon a servi au contraire précocement à l'industrialisation et à la diversification du tissu productif, il répond qu'effectivement, on se trouve ici en présence de deux types différents de capitalisme, l'un rentier, l'autre industrialiste, et qu'il y a là l'une des racines probables des problèmes plus ou moins graves rencontrés au cours du second XXe siècle lorsque deviendra indispensable la reconversion des deux économies régionales respectives.

La communication suivante, celle de **Charles Barthel** (Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, Luxembourg), présente la fusion entre ARBED et Terres rouges comme exemple de la nouvelle diplomatie d'affaires en Europe du Nord-Ouest au milieu des années 1920. Pour en comprendre les enjeux, il faut se reporter aux craintes des milieux dirigeants de l'ARBED (le président du conseil d'administration, le belge Gaston Barbançon, le directeur général Emil Mayrisch) de voir le Grand Duché devenir la victime des nouvelles conditions faites à la sidérurgie en Europe du Nord-Ouest après la défaite allemande. Le Luxembourg a quitté le Zollverein et conclu une union douanière avec la Belgique. Mais les tensions sont très vives entre sidérurgistes belges et luxembourgeois. Dans ce contexte, les milieux dirigeants de l'ARBED sont amenés à rechercher l'appui des groupes français. En 1919, l'ARBED s'associe à des intérêts sidérurgiques français, notamment Schneider, et des intérêts financiers belges représentés par la Banque de Bruxelles pour reprendre les avoirs de la Gelsenkirchner Bergwerks AG au Luxembourg (Esch-sur-Alzette), en Lorraine (Audun-le-Tiche) et en Allemagne, sur la rive gauche du Rhin (Aix la Chapelle). C'est l'origine du groupe Terres rouges, composé d'une société métallurgique et d'une Société minière. Un projet d'échange entre les parts de Schneider dans les Etablissements de

Wendel de Joeuf et celles de De Wendel dans Terres rouges est ébauché. L'année suivante, la communauté d'intérêts ARBED-Terres rouges fonde le Comptoir métallurgique luxembourgeois (Columéta), destiné à l'exportation en Europe et dans le reste du monde. A l'aide de tableaux indiquant la répartition du capital, d'organigrammes et de graphiques sur les investissements d'ARBED et de Terres rouges de 1921-1922 à 1935-1936, Charles Barthel montre l'interpénétration et l'importance de ces deux groupes.

Bientôt cependant, la perspective de la disparition des dispositions transitoires du Traité de Versailles qui garantissaient aux produits sidérurgiques et miniers luxembourgeois un accès réservé au marché allemand, le retour du Reich à l'autonomie douanière, effectif à partir de 1925, changent la donne. C'est dans ce contexte qu'intervient la proposition d'Emil Mayrisch. La création de l'Entente internationale de l'acier en 1926 est le seul moyen d'éviter une guerre commerciale ruineuse entre les sidérurgies luxembourgeoise, belge et française pour la conquête des débouchés d'outre Rhin. Pour Terres rouges, qui souhaite continuer à vendre en Allemagne ses produits miniers, c'est également une solution acceptable. Face au malthusianisme des maîtres de forges, l'intégration des marchés entre les pays d'Europe du Nord Ouest par la voie d'une cartellisation représente une voie d'avenir, dont on sait qu'elle est parvenue à subsister, malgré la crise et le nazisme, jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale.

Une discussion s'engage sur cette communication. Laurent Commaille fait remarquer que, dans le rapprochement entre les groupes sidérurgiques décrit par Charles Barthel, des considérations techniques ont également joué. L'intégration régionale était d'autant plus nécessaire que, jusqu'au début des années 1950, il était impossible d'utiliser le charbon mosellan à des fins sidérurgiques. Jean-François Eck relève que, dans tout ceci, les présentations traditionnelles qui font d'Emile Mayrisch un « apôtre de la réconciliation franco-allemande » n'ont guère de place. Charles Barthel le confirme : tout comme pour d'autres « pères fondateurs » (Jean Monnet, Alcide de Gasperi), il s'agit d'un mythe, à verser au compte d'une historiographie désormais dépassée des origines de la construction communautaire.

Analysant ensuite les rapports entre entreprises et espace, **Jean-Luc Malvache** estime qu'il faudrait parler d'espaces au pluriel plutôt qu'au singulier, car, à côté de l'espace productif, il y a aussi l'espace stratégique, celui à l'intérieur duquel l'entreprise déploie son activité, entretenant par exemple des relations avec ses fournisseurs, ses clients, ses banquiers, l'espace des ressources humaines, l'aire de recrutement de ses salariés, l'espace de communication, d'autres encore sans doute. Il applique ces notions au cas de l'un des principaux Konzerns miniers et sidérurgiques de la Ruhr, la BAGL (Bergbau AG Lothringen) de 1872 à 1967, s'appuyant sur une série de cartes et de photographies.

Techniquement, comme tous les grands groupes miniers, la BAGL façonne l'espace qui l'environne, par l'organisation de ses transports, à la fois à l'intérieur de ses établissements, entre ceux-ci et dans leurs raccordements avec les réseaux principaux, ferroviaires, routiers et fluviaux. Commercialement, la BAGL adhère au Rheinisch westphälisches Kohlsyndikat (RWKS) dès sa création en 1890. Financièrement, dans le souci de valoriser sa production, la BAGL est amenée à se rapprocher d'autres groupes. Par exemple, à partir de 1906, elle entame une coopération avec la BASF pour fabriquer de l'acide nitrique, produit indispensable à la confection des explosifs, ce qui l'intègre aux rouages de l'économie de guerre. Vers l'aval, la BAGL crée sa propre banque, la Westfalenbank, en 1921. Elle prend des participations dans de multiples secteurs : matériel ferroviaire, armement, en liaison avec Henschel, la firme de Hanovre où la BAGL installe d'ailleurs son siège en 1923, lors de l'occupation de la Ruhr par les Français ; aciérie électrique, à Bochum, en 1927 ; chantiers navals à Lübeck... Désormais ses horizons géographiques dépassent largement le bassin de la

Ruhr. Cette politique de diversification tous azimuts la place dans une position difficile lors de la crise des années 1930. En 1936, la BAGL perd son autonomie, tombant sous le contrôle d'un autre Konzern : Wintershall, présent dans le pétrole et la potasse. Au milieu des années 1950, Wintershall cède la BAGL à l'Eschweiler Bergbau Verein, lui-même filiale de l'ARBED. La BAGL est alors totalement dépendante des besoins en charbon à coke de la sidérurgie. Son site de production le plus important est fermé en 1967, lors de la mise en place de la Ruhrkohle AG, fondée par l'Etat fédéral pour restructurer l'extraction charbonnière. Il ne subsiste plus qu'une seule mine, qui fermera définitivement en 1983.

Enfin, sur le plan humain, l'espace de la BAGL est largement transnational, notamment durant les années 1950-1960, où elle fait appel à des mineurs originaires d'abord d'Italie, puis du Maroc, de Grèce, de Turquie. En 1960-1961, la BAGL se signale à l'attention par sa vive opposition à l'installation à Bochum d'une usine de construction automobile de la firme Opel, dans laquelle elle voit une menace pour le recrutement de ses propres salariés.

Dans la discussion qui s'ensuit, écourtée par manque de temps, Jean-François Eck remarque que les prises de position de BAGL contre une reconversion du bassin charbonnier vers la construction automobile rejoignent d'autres témoignages de l'hostilité rencontrée par la reconversion chez les entreprises en place dans de nombreuses régions. On trouve semblable réaction dans le cas du groupe textile normand Blin et Blin qui, selon Jean-Claude Daumas, a tout fait pour empêcher Renault de s'implanter à Cléon, près de la ville d'Elbeuf où il s'était établi en 1871.

**Atelier 2 : les hommes de l'entreprise (patrons, cadres, employés, ouvriers).
Compte-rendu de la demi-journée en atelier.**

Présents : Christian Borde, Michel-Pierre Chélini, Jean-Marie Kreins, René Leboutte, Matthieu de Oliveira, Suzy Pasleau.

1. L'objectif : définir les catégories socioprofessionnelles dans l'entreprise pour mieux comprendre les relations entre population active et efficacité entrepreneuriale.

Rappel de l'objectif : la première année [universitaire 2008-09] du programme est consacrée à la définition des catégories socioprofessionnelles actives dans l'entreprise, en cherchant à en déterminer les éléments de comparaison et le degré de comparabilité.

La question centrale était de savoir si les quatre pays directement concernés pratiquaient le même découpage socioprofessionnel avec des rythmes d'évolution similaires ou si au contraire les décalages dans les distinctions – entre qualifiés et non qualifiés, entre ouvriers et employés, entre employés et cadres – posaient difficulté dans l'espace et dans le temps. L'autre aspect du questionnement est le profil socioprofessionnel des entreprises de l'Europe du Nord-Ouest : part relative des ouvriers et des employés, degré moyen et écart - type de qualification, distribution des catégories d'emplois selon les branches. Un troisième élément concerne la valeur et la valorisation du travail dans l'entreprise, à la fois revenu pour les salariés – hiérarchie et distribution des revenus, rapport entre qualification et niveau de revenu, politiques entrepreneuriale de bonification des revenus – et coût pour les employeurs – typologie des coûts par taille d'établissement, par secteur et par région, stratégies de maîtrise des coûts, degré de mutualisation par le biais des œuvres sociales de l'entreprise.

En perspective plus large dans le cadre du programme ANR, la recherche engagée par l'atelier 2 doit permettre d'articuler la réflexion sur la composante « population active » de l'entreprise avec les questionnements des autres ateliers, la dimension technique, capitalistique ou commerciale de l'entreprise dans les marchés [atelier 1] et la dynamique des relations professionnelles et de l'insertion des entreprises dans leur environnement global [atelier 3]. Le sujet est vaste ; on peut citer par exemple le degré de relation entre la structure interne de la population active des entreprises ou bien la distribution des qualifications et leur efficacité globale ou la qualité des relations professionnelles ou encore le niveau de concentration ou leur insertion dans les marchés.

2. Les moyens choisis : déterminer les contours généraux des actifs de l'entreprise. Trois exposés successifs.

La méthodologie choisie consistait à prendre en compte une triple dimension, dont l'analyse approfondie est échelonnée au moins sur deux ans, eu égard à l'amplitude de la problématique.

1. Les sources disponibles pour les définitions (ex : recensements).
2. La définition juridique des catégories (ex : assurances sociales) et le caractère plus ou moins étanche des distinctions (employés / ouvriers en Allemagne).
3. La définition par les filières de qualification et leur degré relatif de perméabilité mutuelle selon les régions (nota : enseignement professionnel).

À Liège, le travail de l'atelier 2 s'est centré sur la définition juridique des catégories et les éléments de comparaison. La question des sources a été logiquement abordée dans l'étude historique des CSP, mais pas encore sous l'angle d'un inventaire détaillé, tandis que la

thématique de la qualification des actifs, qui engage trop de perspectives pour ne pas être étudiée en elle-même, fera l'objet d'une analyse spécifique pendant l'année universitaire 2009-2010.

D'un pays à l'autre, d'une entreprise à l'autre, les métiers et les professions étudiés présentent à la fois une grande diversité technique et qualitative et un ensemble de similitudes dans les grandes lignes : ouvrier, employé, ingénieur semblent être des termes traduisibles et transposables d'un pays à l'autre. En longue période, les comparaisons restent parfois délicates pour trois raisons : les sources statistiques n'ont pas toujours une origine identique et offrent des méthodes de collecte différentes, certaines positions professionnelles n'offrent pas les mêmes limites – clerks, employés, cadres moyens, cadres supérieurs, Angestellte par exemple - et les classifications ne sont pas toujours identiques et homogènes l'une à l'autre, notamment les frontières de qualification – employé supérieur, cadre moyen, cadre moyen supérieur etc.

Le questionnement devait partir d'abord de l'origine des classifications socioprofessionnelles dans nos quatre pays autour de la première industrialisation dans les années 1850-1880, ensuite sur leur évolution de 1880 à 1980 en rapport avec la différenciation du travail, le développement des conventions collectives et les progrès de la qualification et enfin sur la situation actuelle depuis 1980 où la tertiarisation accélérée du tissu économique, la multiplication des entreprises transnationales et l'intégration européenne devraient permettre une convergence croissante des définitions catégorielles.

Trois exposés ont jalonné l'après-midi. La version écrite en sera bientôt disponible sur le site de l'IRHIS / ANR ou sur un blog interne d'accès réservé.

Suzy Pasleau a travaillé sur la définition des catégories socioprofessionnelles en Belgique à partir des recensements de population, des recensements industriels et des données d'entreprises – Liège, Seraing, Verviers. Le premier recensement industriel en 1846 fournit déjà des éléments de population active, mais il faut attendre 1880 et surtout le grand recensement de 1896 pour disposer d'un inventaire détaillé des actifs et des métiers pour l'industrie. Celui de 1910 améliore encore les méthodes d'enquête et mentionne les actifs tertiaires. Vers 1890 par ailleurs, les données d'entreprise, dont elle a assuré le relevé informatique, permettent également une vue assez précise de leur population active. Les recensements de 1930 et 1937 achèvent le processus d'identification du tertiaire, tandis que depuis 1947, les recensements démographiques permettent de distinguer : la branche d'activité de l'établissement, la profession selon la classification type du BIT, le statut dans la profession – chef d'entreprise, indépendant, employé du secteur privé, etc. – et le niveau d'instruction.

Jean-Marie Kreins a engagé ensuite l'analyse du cas du Luxembourg, qui présente la particularité d'une investigation statistique relativement tardive. La Commission Permanente de Statistiques, établie en 1855, n'évolue plus après 1860 et il faut attendre 1897- 1902 pour assister à une vague de réformes profondes. À partir de 1839, tous les trois ans, et de 1871, tous les cinq ans, les recensements présentent des données démographiques sérieuses, mais très insuffisantes sur les métiers. Le grand recensement industriel et professionnel de 1907, particulièrement bien préparé, croise les catégories socioprofessionnelles allemandes et les procédés belges de décomposition par qualification. Publié en 12 fascicules, sans travail de synthèse ultérieur, il reste la source fondamentale pour le début des CSP au Luxembourg. Un autre grand recensement a lieu en 1935.

Michel-Pierre Chélini s'est ensuite attaché à montrer les points communs et les différences entre les systèmes de classification français et allemands. Un mouvement d'ensemble similaire sur 150 – 200 ans accompagne l'évolution des deux pays. Les classifications françaises et allemandes procèdent de l'évolution économique et sociale, du

progrès technique, de la division du travail, mais aussi des conventions collectives c'est-à-dire de la différenciation des fonctions, des qualifications et des rémunérations. Le rôle des partenaires sociaux et de l'administration y est important. Des différences sensibles s'installent cependant en longue période : décalage dans l'élaboration des définitions, mutations dans le vocabulaire dès que l'on sort du travail manufacturier ou industriel notamment, retards français des années 1900- 1940, rattrapage et presque « avance » française à partir des années 1950, où la classification allemande semble moins capable d'évolution. Le degré de centralisation administrative, d'initiative des Instituts Statistiques respectifs, de l'insertion de la sociologie dans les instances de définition, tous ces facteurs expliquent en partie ces différences. La présence d'une classification BIT depuis 1968 et de la construction statistique européenne depuis les années 1970 [voire 1952 avec la CECA], d'entreprises transnationales et continentales ne semblent pas suffisantes pour réduire cet écart sur les vingt dernières années. Une certaine singularité française autour des CSP, un ensemble de contraintes géopolitiques plus fortes chez les Allemands (poids des Länder, exigences de la réunification après 1990), augmentée d'une diversité plus importante des types de classification – sur le modèle britannique notamment – rendent compte de cette persistance d'écart. Il convient de l'avoir présente à l'esprit dans notre travail de comparaison.

3. Réflexions plus large pour les séances suivantes

1. L'atelier a présenté des travaux indiscutablement intéressants et variés, témoignant de la volonté des participants d'entrer dans une dynamique de recherche collective. Se pose cependant le problème de la juxtaposition d'exposés, qu'il faudrait peut-être « intégrer » dans la version finale, par exemple un unique document rédigé pour la période 1800- 2000 sur les CSP en France, Belgique, Luxembourg, Allemagne. Réfléchir à la compatibilité de nos textes nous a conduits à envisager le projet pour fin juin à Louvain, d'un papier commun sur les **cadres**, dans les quatre pays, à quatre époques différentes apparues comme charnières : 1846-1851, 1906-1911, 1947-54 et autour de 2000. Un canevas préalable commun peut aider à préparer le travail et à en assurer ensuite l'harmonisation. L'atelier éprouve encore des difficultés pour construire la séance « ouvriers » de mai 2009 à Metz, mais nous y travaillons.

2. Qu'est-ce que l'efficacité d'entreprise ? Il faut continuer à y réfléchir dans l'optique du colloque final, et sans remettre en question l'excellent protocole initial du projet de recherche, validé en 2007 par l'ANR. On pourrait déjà décomposer le questionnement autour de trois pôles, mesure de **l'efficacité** des entreprises – quantitative et qualitative), **facteurs** de cette efficacité et **effets repérables**. Mesure, facteurs et effets peuvent se replacer eux-mêmes dans un cadre plus large qui évaluerait la croissance nette des entreprises en relation avec leur rapport à l'innovation, leur prise en compte du capital humain (qualification, expérience, formation, sociabilités), leur gestion des relations professionnelles et leur effet d'entraînement. Pour boucler l'ensemble, une typologie par catégories d'entreprises – taille, diversification, pente de croissance – par branche et par régions permettrait d'affiner le schéma avec des entreprises ou des secteurs dynamiques en longue période, d'autres au profil plus laborieux, voire critique et d'autres encore aux itinéraires variables.

Un schéma permettrait de visualiser ainsi les choses (système de flèches à rajouter)

Efficacité quantitative et qualitative des entreprises ENO en longue période, 1800- 2000.

	1. Innovation	
2. Capital humain	Croissance	4. Effet d'entraînement
	3. Relations professionnelles	

3. La publication de nos travaux. Des contacts ont été pris pour publier le colloque 2010 avec les Presses Universitaires de Paris Sorbonne qui pourraient être intéressées, mais d'autres possibilités existent avec les Presses Universitaires de Rennes ou le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. Ces possibilités semblent plus profitables qu'un numéro de revue, *Histoire, Economie, Sociétés* par exemple. En revanche, le bilan de l'année 1 - 2008-09 - peut faire l'objet d'une publication dans la *Revue du Nord*, sous la forme d'un numéro spécial par exemple comme celui de 2003-06 sur la restructuration comparée Ruhr / Nord-Pas-de-Calais. On peut d'ailleurs imaginer des comptes-rendus synthétiques pour d'autres revues, renvoyant à ce numéro spécial.

4. Bibliographie et sources devraient être constituées désormais plus rapidement. Les exposés du 17 octobre ont montré que les chercheurs disposent déjà ou ont commencé à collecter des bibliographies, des sources, des statistiques, des types de conventions collectives et des tableaux récapitulatifs. Il convient d'en assurer la diffusion sélective, afin de ne pas saturer notre site de données. L'idée de mise en ligne de sources, voire de bases de données, peut valoriser notre travail, notamment dans la perspective de notre évaluation ANR en moyenne période.

Atelier 3 : Les syndicats ouvriers face aux mutations des entreprises et de leur environnement depuis 1945

Présents : Olivier Dard Peter Friedemann, Jean-François Grevet, Karl Lauschke, Jürgen Mittag, Sylvain Schirmann, Pierre Tilly, Jean Vavasseur-Desperriers.

Sylvain Schirmann analyse le discours des syndicats français sur la gestion des entreprises de la fin des années 1960 au début des années 1980. Ce discours se déroule dans une période de transition, comprise entre deux Mai : 1968 et 1981. Mai 68 a été précédé par l'accord de décembre 1966 entre CFDT et CGT sur l'unité d'action, débouchant sur toute une série de conflits importants en 1967. Malgré leurs interprétations différentes de Mai 68, la continuité d'action des syndicats persiste sur fond d'élaboration du Programme commun de la gauche, jusqu'à la victoire de mai 1981 qui conduit à plusieurs changements majeurs, parmi lesquels l'élaboration et le vote des lois Auroux qui représentent tout autant la victoire des syndicats que la prise en compte de revendications patronales.

Durant ces treize années, le syndicalisme atteint son apogée en termes d'effectifs avant de connaître dès la fin des années 1970 un reflux qui atteint toutes les centrales. Leur discours est donc également à usage interne et tendent à résoudre cette crise syndicale. D'autre part, la multiplication des échéances politiques (législatives en 1973, municipales en 1977, législatives en 1978) place les syndicats en attente d'un projet politique. La défaite de la gauche en 1978, outre la déception qu'elle provoque, oriente le travail de réflexion des syndicats, non sur la victoire de l'union de la gauche aux présidentielles de 1981, mais plutôt sur une réélection probable du président sortant. Le contexte économique met les entreprises et les syndicats devant l'obligation de se définir par rapport à la crise et d'en rechercher la résolution. Pour y parvenir, la CGT raisonne à l'échelon national, mise sur la pression à exercer sur les pouvoirs politiques. En revanche, les autres centrales (CFTC, CFDT, voire même FO) estiment qu'à côté de l'échelon national, l'échelon européen peut servir à la résolution de la crise. Mais ils s'intéressent aussi aux échelons régional et local, aux développements de l'intercommunalité et aux moyens d'investir ce nouvel espace. Le syndicalisme doit faire face aux développements d'autres discours. Sa valorisation du productivisme est remise en cause par les réflexions du Club de Rome. La diffusion, quelques années plus tard, des travaux de l'école néo-libérale et leurs premières tentatives d'application sous le gouvernement de Raymond Barre nient l'efficacité de la régulation et donnent la primauté au marché, même pour gérer les problèmes sociaux. Enfin la période est marquée par une évolution sensible du patronat, désormais tourné vers les pratiques managériales, admettant depuis 1968 l'institution du délégué d'entreprise, mais prônant la gestion individualisée des personnels, des salaires, des carrières, et limitant la gestion collective aux cercles de qualité et d'amélioration des produits. F. Ceyrac, à l'assemblée générale du CNPF en 1979, invite les patrons à « gérer au plus près le personnel ».

Pour la CFDT, dès 1975, il apparaît que les entreprises et les salariés ont intérêt à la modernisation de l'appareil productif par une concertation à tous les niveaux. Il faut susciter des discussions le plus en amont possible dans les entreprises, au niveau des services d'études. Ce discours, repérable dans la revue des cadres, entend peser sur les choix patronaux, même si les décisions d'investissement restent de la responsabilité patronale. Il y a acceptation de la négociation collective pour défendre les acquis. A la CGT, l'évolution est plus complexe, en raison de l'influence du PCF. Il y a un double discours. D'une part, il n'y a pas de déterminisme technologique conduisant à la suppression des emplois, comme l'exprime le slogan « Ce n'est pas la technique qui licencie, c'est l'employeur ». D'où la dénonciation du système dévoreur d'emplois, des critères de rentabilité, de la tyrannie de la rentabilité. D'un autre côté cependant, la CGT défend une stratégie au cas par cas, que ce soit

pour défendre les acquis ou pour discuter les critères d'efficacité sociale. Dans ce mouvement de rénovation des discours, S Schirmann identifie plusieurs éléments déterminants : la montée en puissance des organisations de cadres au sein des syndicats ; l'effacement de la figure traditionnelle du militant au profit de celle de l'expert ou du permanent, souvent issu désormais de l'université. Pèse également le développement de nouvelles formes d'actions concernant des salariés peu présents dans les instances syndicales, dans des secteurs jusqu'alors peu habitués à la grève, notamment le tertiaire (cf les grèves d'employés de banques en 1973-1974). S'y ajoute la mise en place de grandes coordinations comme dans le cas de Lip en 1973. De fait, sous la pression de la crise économique, les syndicats acceptent les premières dérogations aux conventions collectives dès 1974-75. Enfin la naissance de la Confédération européenne des syndicats en 1973 entraîne la découverte pour les syndicats français des formes de cogestion (Etat, syndicat, patronat). Au sein de cette confédération, dont la CGT est absente, les centrales françaises pèsent peu, en termes d'effectifs, face au DGB et au TUC acquis à des pratiques cogestionnaires. La mise en place du CDFOP en 1974 montre que l'organisme de formation permanente peut servir à la lutte contre la crise. Le mémorandum sur l'Europe sociale de Willy Brandt, mis au point avec le DGB, suscite l'intérêt de la CFTC et de la CFDT.

D'une certaine façon, les lois Auroux de 1982 traduisent l'évolution des treize années précédentes et le déplacement de la lutte sociale. L'entreprise est vue comme un tout, un projet collectif dans lequel il n'y a plus opposition entre patronat et salariat, mais solidarité malgré l'existence d'inévitables conflits. En cela, il y a bien à cette date convergence des points de vue, et non pas revanche de la CFDT, pour amorcer une forme de cogestion à la française. En conclusion, Sylvain Schirmann voit dans cette période une phase de transition et d'évolution d'une culture syndicale marquée par la lutte des classes, vers un syndicalisme plus ouvert aux questions économiques et technologiques et davantage tourné vers l'Europe.

Lors de la discussion qui suit cet exposé, Olivier Dard souligne l'intérêt de la présentation, notamment sur le rapport entre les syndicats et la politique et la distinction entre syndicat courroie de transmission du parti (CGT) et syndicat comme force autonome de proposition (CFDT). Interrogé par Pierre Tilly sur la notion de retard ou d'avance des syndicats, S. Schirmann évoque la mise en place précoce du 1^{er} conseil interrégional Saarlorlux par le DGB, la CGT Lux et FO pour suivre la répartition des fonds du FEDER nouvellement créé et, au témoignage de l'un des fondateurs, Manfred Wagner, éviter qu'ils n'échappent aux régions en crise. Cette création est suivie de près par Robert Boulin, le ministre du Travail, et par Valéry Giscard d'Estaing lui-même qui y voient une chance pour l'évolution du syndicalisme français. K Lauschke évoque les syndicats de la chimie qui témoignent d'une prise de conscience analogue. S. Schirmann rappelle le projet du BIT défendu par Albert Thomas comme instance supranationale de dialogue. Il évoque aussi l'importance de la déchristianisation dans les années 1960 et les efforts visant à faire exploser l'internationale chrétienne par une déconfessionnalisation aidée par les syndicats latino-américains. Cela permet un rapprochement avec le syndicalisme chrétien passé à gauche (cf. le rôle du PSU et de la CFDT). Cela explique l'accueil fait par la CFDT au mémorandum de Willy Brandt. Sur la position des syndicats vis-à-vis de la politique industrielle française, J.-F. Grevet évoque les divergences entre la CGT et la CFDT concernant la restructuration de l'industrie automobile française au début des années 1970. Il souligne l'intérêt d'analyser de confronter le discours à l'échelon de la confédération et l'action au niveau des différentes entreprises. Interrogé par Jean Vavasseur-Desperriers sur le décalage entre les discours syndicaux et l'évolution du rapport entre salaires et profits, S. Schirmann estime que ce problème est surtout perceptible plus tard, durant les années 1980.

Le cas des organisations belges est résumé par **Pierre Tilly**. Il présente plusieurs convergences avec le cas français. Mais Pierre Tilly insiste surtout sur le pragmatisme des syndicats belges, acquis au réformisme, favorables aux performances des entreprises, acceptant le progrès technique. Les syndicats s'intéressent peu aux PME qui représentent pourtant 80 % du tissu productif belge. Il souligne également le décalage chronologique avec la France, notamment dans l'instauration des conseils d'entreprise, instaurés seulement en 1948. L'un des éléments est de pouvoir s'assurer la crédibilité des comptes de l'entreprise. Il souligne l'importance des services d'études, notamment ceux de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) comme lieux de formation et d'expertise et il cite l'exemple du dirigeant politique Jean-Luc Dehaene, venu du service d'études du syndicat chrétien. Interrogé par Olivier Dard sur les références idéologiques des syndicats belges, Pierre Tilly, appuyé par Thierry Grosbois, estime qu'elles proviennent surtout de la mouvance keynésienne.

Enfin la présentation de **Jürgen Mittag** sur les syndicats allemands face au plan Schuman et à la CECA confirme les travaux existants. Elle souligne l'intérêt précoce du DGB, d'IG Metall et d'IG Bergbau en faveur de l'unité européenne, l'accueil bienveillant du Plan Marshall, puis, dans la continuité, celui du plan Schuman, initialement favorablement accueilli. Mais cet enthousiasme marque le pas au moment des négociations pour laisser place à un certain scepticisme devant la crainte de voir la RFA ne pas apparaître comme un partenaire à part entière. Il s'en suit des divergences liées aux divergences d'intérêt et une acceptation conditionnée à l'obtention de certaines garanties. Du côté patronal, les organisations patronales comme la *Wirtschaftsvereinigung Eisen und Stahlindustrie* (WVES) et le *Verein für die bergbaulichen Interessen* se montrent favorables à l'intégration européenne, au plan Schuman et à la CECA. En revanche, elles formulent certaines critiques sur le rôle de la Haute Autorité et sont favorable à une auto-organisation patronale du secteur. Mais la pression de Konrad Adenauer permet l'accord des fédérations patronales. En réalité, au delà des positions sensiblement convergentes des organisations syndicales et patronales autour du pool Charbon-Acier, le projet est perçu comme un moindre mal et le synonyme d'un meilleur accès aux marchés des pays voisins.

Dans la discussion qui suit, Karl Lauschke fournit des éléments de comparaison avec l'exemple de la chimie. Sylvain Schirmann souligne l'intelligence stratégique de la DGB et son interrogation sur les moyens d'entrer dans les structures de la CECA en vue d'influencer son fonctionnement, position qui tranche avec le refus des syndicats français. Sur l'absence de coopération entre les syndicats face à la CECA, Peter Friedemann fait valoir la mémoire de la seconde guerre mondiale, ce que confirme partiellement Sylvain Schirmann, qui évoque le poids des exactions réelles et vécues, notamment dans le cas de la Moselle.

En raison du peu de temps restant, la discussion porte essentiellement sur l'organisation de la journée du 30 janvier 2009. Les membres présents approuvent la proposition de J.-F. Grevet de rassembler dans une même session les trois présentations (Jean-François Grevet, Thierry Grosbois, Stéphanie Tilly) concernant l'industrie automobile.

Soulignons enfin, pour la remercier chaleureusement, au nom de tous les membres du groupe le remarquable accueil de Suzy Pasleau qui a permis d'aplanir les difficultés matérielles de cette journée et de travailler dans d'excellentes conditions.

Compte rendu établi le 6/11/08 par Jean-François Eck, Michel-Pierre Chélini, Pierre Tilly, avec l'aide précieuse de Jean-François Grevet.